
pour cadre d'opération des États ou territoires offrant des régimes fiscaux de complaisance. Ces mesures de contrôle se retrouvent dans la législation de la plupart des États développés, dans des conventions fiscales ou encore dans des outils de nature parajuridique, voire extrajuridique. L'auteur n'hésite pas à souligner à quel point ces pratiques fiscales abusives ou agressives s'avèrent désastreuses sur le plan social : elles érodent l'assiette d'imposition des États; privés de revenus qui devraient normalement relever de leur compétence fiscale, ils doivent soit réduire les programmes sociaux ou d'infrastructure, soit les maintenir, mais en faire porter le fardeau fiscal sur les facteurs de production non mobiles, sur les entreprises qui ne peuvent recourir aux méthodes utilisées par les grands groupes, sur les générations futures par recours à l'endettement.

En synthèse, *Corruption et fiscalité. L'entreprise face à ses pratiques internationales* présente sous un format agréable, une analyse brillante de deux types de pratiques très discutables des entreprises sur le plan international et les efforts d'élimination déployés par les États, les organisations internationales et les entreprises elles-mêmes. On sent que l'auteur a lu en abondance sur ce sujet complexe, qu'il le maîtrise et sait nous en rendre l'accès facile. Cet ouvrage pourra très certainement intéresser professeurs et étudiants de plusieurs disciplines (droit, fiscalité, comptabilité, gestion, sociologie économique, etc). Pour le lecteur moins familier avec la terminologie juridique, économique et financière, des encarts rappelant des concepts clés (entreprise, investissement direct, partie prenante, double imposition, etc.) l'accompagneront tout au long de l'ouvrage pour en faciliter la compréhension. Il y a là une matière complexe bien amenée : le volume saura sûrement séduire ce large public qui se trouve maintenant préoccupé par des problématiques qui touchent profondément la vie courante.

Jeanne Simard et Marc-André Morency
Laboratoire de Recherche et d'intervention en
gouvernance des organisations (LARIGO)
UQAC

Majella Simard, *La contribution de l'économie sociale au développement des milieux ruraux et urbains du Bas-Saint-Laurent : perceptions de gestionnaires d'entreprises*, Rimouski, Cahiers du GRIDEQ, 2016, 187 p.

Si vous faites partie de ceux qui veulent tout savoir sur l'économie sociale d'une façon générale et sur celle en place dans le Bas-Saint-Laurent, plus particulièrement, voici votre livre. Car, son auteur, comme le disait en son temps Olivier Guimond : *Lui, y connaît ça!* Du moins, ce slogan trouve ici sa pertinence en ce qui regarde le Bas-Saint-Laurent dans son ensemble. C'est dans cette très belle région, chère à tout Québécois que Majella Simard a vu le jour et où il a grandi en âge et en sagesse à l'UQAR en passant au-travers tous les cycles jusqu'à un post-doct en économie sociale dans les milieux ruraux de la région. Mais, comme on le verra plus bas, cet ouvrage n'est pas issu de ses études post-doctorales. C'est sa thèse intitulée : *La fragilité de l'espace rural québécois. Le cas des petites localités du Bas-Saint-Laurent : enjeux et perspectives d'avenir* qui lui fournit sa crédibilité en ce qui regarde l'univers Bas-Saint-laurentien. Qu'on en juge : une brique de 960 pages (quand on peut faire long, pourquoi faire court? si on a un directeur qui aime la lecture...).

Aujourd'hui professeur au département d'histoire et de géographie à l'Université de Moncton, c'est de la ville des *Moncton Wildcats* que mon jeune collègue du CRDT a fait sa recherche aidé de quelques assistants bien formés aux entretiens téléphoniques. À partir d'un échantillon dûment stratifié, 129 entretiens auprès de gestionnaires d'entreprises d'économie sociale (EES) furent réalisés à l'été 2011 en étant répartis entre les huit MRC de la région. Il s'agissait de savoir comment les gestionnaires des ESS **perçoivent** la contribution de leur organisme au développement social et économique de leur milieu immédiat. J'insiste sur le mot « **perception** ». En effet, j'ai en mémoire ce que m'a dit un des plus grands spécialistes français de la PME, Michel Marchesnay¹, il y a plus de vingt ans : « En allant interroger un dirigeant d'entreprise n'oublie pas que tu n'obtiens que **sa perception**. À toi de faire

¹ Cf ma recension *Les grands auteurs en entrepreneuriat*, O&T (2015) vol 24, no 3, p.73.

la part des choses à partir de tes connaissances de la problématique étudiée ». Pour les raisons signalées plus haut, M. Simard connaît la problématique étudiée. Les informations recueillies sont croisées de façon à faire un lien avec la taille démographique des localités où se trouvent les ESS. Ainsi, l'auteur a estimé qu'une localité dont la population est supérieure à 2 500 habitants sera considérée comme appartenant à un milieu urbain, en dessous de ce seuil elles seront identifiées au monde rural². Comme il s'agit de toute recherche de type académique, celle-ci repose sur une hypothèse : en milieu rural les EES contribuent autant au social qu'à l'économique alors qu'en milieu urbain l'économique a préséance sur la dimension sociale.

Le tout débute par une courte introduction où l'auteur semble vouloir assurer ses arrières en citant à peu près tout ce qui bouge en économie sociale. En conséquence, s'y trouvent des noms familiers aux lecteurs d'O&T dont j'ai eu le privilège de recenser dans ses pages tels les JL Klein, DG Tremblay, JM Fontan, R. Shearmur, C. Gagnon, B. Lévesque pour ne nommer que ceux-ci. Oui, M. Simard a d'abord beaucoup lu, le lecteur lui en saura gré. Et, comme il été formé à la pluridisciplinarité, il n'hésite pas à flirter à la fois avec la géographie régionale et avec la sociologie en recourant aux prestations sociales comme outil d'analyse en s'appuyant, il va sans dire, encore une fois sur des auteurs qui en garantissent la crédibilité. Bien sûr, comme rien n'est parfait, mon collègue reconnaît que les résultats obtenus ne permettent pas d'établir des liens de causalité entre la perception exprimée et la réalité des milieux concernés. J'y reviendrai dans ma conclusion.

S'il est bien documenté, l'ouvrage n'offre pas de résumés de lectures, il s'en tient aux résultats tirés de l'enquête. Qu'on en juge : pas moins de 36 tableaux se voient accompagnés de 38 cartes en couleurs ce à quoi s'ajoutent une figure et 2 cartes.

Le tableau 8 (p. 38) décrit les principaux domaines d'activité des 129 EES. Elles vont des services aux personnes (22) en passant par le

loisir et tourisme (13), le soutien aux ménages (8), l'entrepreneuriat et le développement économique (5) aux services de santé (1), etc. Un peu à l'image de l'économie du Québec, les services sont fortement dominants. Le questionnaire a eu recours à l'échelle Likert qui rappelle la marguerite dont on retire les pétales en disant : Pas du tout, un peu, beaucoup passionnément... ici, on a favorisé : pas du tout, un peu moyennement, beaucoup et ...énormément (oui, rien de moins).

Ce qui nous vaut des niveaux d'appréciation ou « beaucoup » et « énormément » dépassent parfois largement les 50 %. Oui, malgré le chômage endémique, tout va très bien, Madame la marquise! Exemple : le graphique 3 nous informe que les gestionnaires estiment respectivement à 63,3 % (beaucoup) et 18,6 % (énormément) la contribution de leur organisme au renforcement du sentiment identitaire. Pour ce qui est du renforcement du capital social, le graphique 4 donne pour les mêmes degrés d'appréciation près de 63 %. Pour le développement social de leur milieu, on obtient des niveaux de 47 % et 21 %. Pour la qualité de vie, c'est respectivement 48 % et 19 %. Tout va bien quoi!

Si les choses vont si bien, on le doit souvent aux bénévoles. Les ESS en profitent beaucoup comme l'indique le graphique 19. Plus du tiers des gestionnaires interrogés affirment en utiliser 15 et plus. L'étude ne précise pas leur sexe, mais devinons que ce sont des femmes en grande majorité, car au temps où l'économie sociale obtenait ses lettres de noblesse lors du sommet socioéconomique d'octobre 1997, on affirmait que l'économie sociale était l'affaire des femmes à...80 %. Le graphique 30 : *Répartition (en %) des différentes sources externes de financement des ESS* est l'un de ceux qui m'a interpellé le plus en me rappelant mes travaux des années 80. On voit que les « entreprises » étudiées sont fortement dépendantes des subventions gouvernementales. Celles-ci représentent pas moins de **83,4 % de leur financement**. Ouf! Mais de quoi parle-t-on alors? D'entreprises vraiment? Si j'ai été un lecteur attentif de cet ouvrage, nulle part je n'ai vu le mot « revenu ». Or, une entreprise qui ne prend pas de risque, qui

² Pour les fins de mes travaux sur les PME en milieu rural, j'avais établi mon seuil à moins de 3 000 habitants.

ne fait pas appel aux ressources financières de ses dirigeants, et qui ne génère presque pas, ou pas du tout de revenu mérite-t-elle le titre d'entreprise? En 1984, dans mes travaux sur ce que l'on appelait à l'époque des « entreprises alternatives » j'utilisais une définition identique à celle qu'utiliseront dix ans plus tard les thuriféraires de l'économie sociale. Or, j'avais exigé pour les fins de l'enquête un minimum d'auto-financement de 50 %. Ce qui nous avait conduit à refuser d'enquêter le *Cirque du Soleil* à l'époque où Guy Laliberté crachait du feu dans un village de Charlevoix³.

Dans un chapitre se rapportant à l'analyse géographique, les MRC sont présentées selon un indice de développement social (IDS) spécialement conçu pour les besoins de l'étude. La confrontation des milieux urbains et ruraux invalide l'hypothèse signalée plus haut. En effet, les ESS en milieu urbain contribueraient davantage au développement social que leurs consœurs en milieu rural. S'en suit au chapitre suivant une analyse typologique qui permet de décortiquer la région sous de multiples aspects. Le tableau 30 donne les principales caractéristiques des localités en fonction de leur IDS alors que le tableau 31 présente une intéressante synthèse des caractéristiques à la fois des localités et des entreprises et de leur IDS. Dans un ultime chapitre *Perspectives d'avenir et de développement*, on retrouve notre Madame la marquise avec le graphique 48 : *Niveau d'appréciation des gestionnaires quant à l'avenir de leur entreprise dans les cinq années suivant l'enquête*. Ici « énormément » a été remplacé par « excellent », ce qui nous donne en agrégeant « bon » et « excellent » un taux mirobolant de 70 %. On applaudirait s'il n'y avait pas un mais. Bien oui, il y a un mais, car un graphique précédent nous apprend que près de 60 % des gestionnaires estiment l'aide de l'État comme étant « insatisfaisante » ou « très insatisfaisante ». Que diraient-ils après trois ans d'administration Couillard? Dans sa conclusion, M. Simard souligne l'intérêt de cette question.

Avec pertinence, il s'interroge sur les conséquences des la disparition des Conférences régionales des élus et des restrictions imposées à ce qui reste des Centre locaux de développement, grands responsables de l'aide aux EES. Néanmoins, il suggère de reprendre son questionnaire et de l'appliquer à d'autres régions périphériques telle la Gaspésie. Dieu nous en garde! Pourquoi? Parce que l'on devine à l'avance les résultats : moins de « bons et d'énormements » ou d'« excellents » C'est certain. À la place, je propose à mon collègue d'utiliser une tout autre méthodologie, soit celle plus complexe consistant à évaluer un programme public ou une organisation. En retournant dans sa région qu'il connaît comme le creux de sa main, il pourrait vérifier la pertinence ou non des opinions émises dans la présente étude basée sur la perception des gestionnaires d'EES. Cette fois, on aurait des informations sur la **perception du chercheur**. En attendant, je sais que l'auteur a en mains au moment d'écrire ces lignes un autre manuscrit portant sur l'époque « glorieuse » des *Opérations Dignité* qui ont marqué la région au début des années 70. Vivement sa parution.

André Joyal

Centre de recherche en développement territorial (CRDT).

³ Le gouvernement de René Lévesque fournissait alors plus de 90 % du financement de la future multinationale.